Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 55 (1993-1994)

Heft: 504

Artikel: Edi Fallet wird 90! = Edi Fallet a 90 ans

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-955515

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EOV-Veteranenorchester
Orchestre de vétérans SFO

Die Delegiertenversammlung hat am 7. Mai 1994 dem Arbeitsprogramm des Vorstandes zugestimmt und damit für die Gründung eines Veteranenorchesters grünes Licht gegeben.
Veteranen und Ehrenveteranen des EOV sowie Orchestermitglieder, die in der Regel das 60. Altersjahr überschritten haben, sollen ein grosses Sinfonieorchester bilden (gemeint sind natürlich Damen und Herren). Einerseits will der EOV das Verständnis zwischen den vier Kulturen unseres Landes fördern und neue Begegnungen ermöglichen. Andererseits wird dieses Orchester, je nach Niveau, den EOV national und international vertreten können, mindestens aber ein Konzert (zum Beispiel eine Matinee) pro Jahr veranstalten.
Die Musikerinnen und Musiker proben an einem zentralen Ort viermal pro Jahr an einem Samstag (Vormittag und Nachmittag) im Hinblick auf ein Konzert. Damit sie vorbereitet zu den Proben kommen können, erhalten sie die Stimmen rechtzeitig zugestellt. Sie verpflichten sich zu regelmässigem Besuch der Proben und Veranstaltungen und leisten einen bescheidenen Jahresbeitrag (15 Franken; den «Rest» übernimmt die EOV-Kasse). Das Veteranenorchester wird von der Musikkommission geleitet.

Interessentinnen und Interessenten wollen den Anmeldetalon (siehe Seite 1) ausfüllen und bis 31. Okt. 1994 an den EOV, Postfach 428, 3000 Bern 7, senden.

L'Assemblée des délégués a accepté le programme de travail du comité directeur. Elle a donc donné feu vert pour la fondation d'un orchestre de vétérans SFO.
Musiciennes et musiciens, membres d'orchestres affiliés à la SFO, nommés membres-vétéran (ou vétéran d'honneur) ou âgés, en règle générale, 60 ans et plus, forment un grand orchestre symphonique. La SFO veut créer des contacts entre les quatre cultures de notre pays, et elle prévoit de former un orchestre qui peut représenter la SFO aux plans suisse et international. L'orchestre donne au moins un concert (une matinée) par année.
Les membres se retrouvent pour quatre répétitions par année dans le meilleur lieu (le lieu dépend de la provenance géographique des participants). Les répétitions ont lieu le samedi (matin et après-midi). Le matériel d'orchestre sera envoyé aux participants avant la première répétition, afin que les musiciens puissent se préparer. Les membres assistent regulièrement aux répétitions et manifestations de l'orchestre, et ils payent une cotisation annuelle symbolique (15 francs). La direction musicale est dans les mains de la commission de musique SFO.

Les musiciennes et musiciens intéressés sont priés de remplir le bulletin d'inscription (1ère page) et de l'envoyer jusqu'au 31 octobre 1994 à la SFO, case postale 428, 3000 Berne 7.

Edi Fallet wird 90!
Edi Fallet a 90 ans

Am 25. Oktober feiert unser Ehrenmitglied Dr. Eduard M. Fallet-Castelberg, Bremgarten BE, seinen 90. Geburtstag. Vorstand, Musikkommission, Redaktion «Sinfonia» und die Mitglieder des EOV gratulieren ihm ganz herzlich und wünschen ihm für das neue Lebensjahrzehnt alles erdenklich Gute, vor allem viele beschwerdefreie Stunden in seinem Heim an der Johanniterstrasse 15! Liebe Grüsse gehen auch an seine Gattin Erika, die ihm auch in gesundheitlich schwierigen Zeiten treu und hilfsbereit zur Seite steht.
Viele EOV-Mitglieder kennen ihn: viele Jahre lang war er Redaktor der «Sinfonia», Mitglied und Präsident der Musikkommission, selber ein ausgezeichneter Bratschist im Berner Musikkollegium und dessen Präsident und Förderer, ein lieber Freund, dessen Rat immer wieder willkommen war und ist. Eduard Fallet verfasste auch eine Festschrift zum 50. Geburtstag des EOV, die noch heute oft und gerne zur Hand genommen wird und deren Fortsetzung gegenwärtig vom Vorstand geprüft wird.
Edi Fallet hat dem EOV unendlich viel gebracht. Ohne ihn gäbe es wohl keine «Sinfonia», ohne ihn hätte die Musikkommission nie die Bedeutung erhalten, die sie heute geniesst. Umso schmerzlicher traf es ihn, als kurz nacheinander seine ehemaligen Kollegen Fritz Kneusslin und Dr. Fritz Wiesmann abberufen wurden. Ganz besonders freut es ihn hingegen, dass die «Sinfonia», die ihm bis heute am Herzen liegt und um deren Weiterexistenz er mehr als einmal bangte, nach wie vor herauskommt, an alle Mitglieder des EOV verteilt wird und offensichtlich gelesen wird. Sein Einsatz für das Verbandsorgan hat sich gelohnt. Vielen Dank dafür, Edi!
In den letzten Jahren war es um die Gesundheit des Jubilaren nicht mehr zum Besten bestellt. Zunehmend leidet er an Altersbeschwerden. Trotzdem nimmt er regen Anteil am Geschehen im EOV, und seine Zuschriften zu besonderen Ereignissen zeugen von seinem wachen Geist und seiner tiefen Liebe zur Musik.
Lieber Edi, unsere besten Wünsche, verbunden mit aufrichtiger Dankbarkeit, mögen Dir ein wenig Kraft für die kommenden Zeiten geben. Ad multos annos!

Vorstand, Musikkommission
und Redaktion EOV

Le 25 octobre, le docteur Eduard M. Fallet-Castelberg, membre d'honneur de la SFO, célébrera son 90ème anniversaire à Bremgarten BE. Le Comité, la Commission de musique, la rédaction de «Sinfonia» et les membres de la SFO lui adressent leurs meilleurs vœux pour une nouvelle décennie. Nous adressons également nos bons messages à sa femme Erica qui l'aide à traverser une période difficile, parfois chargée de problèmes de santé.
A la SFO, nombreux sont ceux qui le connaissent. Il a été rédacteur de «Sinfonia» pendant des années, membre et président de la Commission de musique, excellent altiste au Musikkollegium de Berne dont il a été le président et le promoteur, mais aussi un cher ami dont on sait apprécies l'avis. Pour le cinquantenaire de la SFO, Eduard Fallet rédigea une brochure de commémoration qui est encore consultée périodiquement et dont le Comité envisage une suite.
A la SFO, Edi Fallet a donné de multiples impulsions. Sans lui, nous n'aurions pas de «Sinfonia», et la Commission de musique n'aurait pas l'envergure qu'elle a actuellement. Il a été très peiné d'apprendre le récent décès de ses deux collègues, Fritz Kneusslin et Dr. Fritz Wiesman. Mais il est très heureux que «Sinfonia» soit toujours éditée, distribuée à tous les membres, et qu'elle soit lue! Car il s'est beaucoup engagé pour l'organe de la SFO. Cela en a valu la peine, merci, Edi!
Ces dernières années, notre nonagénaire connaît une santé fragile, mais cela ne l'empêche pas de s'intéresser à nos activités, et de nous écrire à diverses occasions, ce qui prouve son agilité d'esprit et son amour de la musique.
Cher Edi, nous t'adressons nos meilleurs vœux, ainsi que nos sincères remerciements, en espérant qu'ils te donneront encore un peu plus de force. Ad multos annos!

Le Comité, la Commission de musique et la rédaction SFO

Sinfonia

Communiqués du Comité
Association européenne des orchestres d'amateurs (AEOA)

C'est dans le cadre de la Rencontre européenne à Brünn que s'est tenue la 3me Assemblée des délégués de l'AEOA, le 18 juin 1994. La Société fédérale des orchestres y a été représentée par Rosita Pulfer et Trudi Balmer, toutes deux membres de la Camerata PTT de Berne. Il y a notamment été discuté du programme de travail et de la nouvelle constitution du Comité.
Au cours de ces trois prochaines années, il est prévu de recruter de nouveaux membres (dont l'Autriche, l'Italie, la Hongrie, la Grande-Bretagne, la Suède, le Danemark et la Finlande). Le Bulletin d'information AEOA sera mieux mis en valeur, car il devrait être diffusé à tous les membres et favoriser les échanges culturels. Le Catalogue de Nuremberg (dans lequel figurent toutes les œuvres disponibles auprès des bibliothèques des pays membres) sera mis à jour.

Le Comité:
Joachim Conradi, d'Allemagne, président – Gerband Kotting, des Pays-Bas, vice-président – Daniel Kellerhals, de Suisse, secrétaire général – Martien Nonhebel, des Pays-Bas, caissier – Tor Tommerdal, de Norvège, et Käthi Engel Pignolo, de Suisse, assesseurs.

Orchestre de vétérans
A ce jour, 17 musiciens se sont annoncés – c'est trop peu, car nous avons besoin de cordes, instruments à vent et cuivres. Nous encourageons les indécis à participer. Voir bulletin d'inscription en page 1.

A la recherche de solistes?
De temps à autre, le Comité de la SFO reçoit des offres de musiciens professionnels qui souhaiteraient être accompagnés par un orchestre d'amateurs. Les orchestres qui cherchent un ou une soliste pour un concert peuvent s'annoncer auprès de la présidente.

La SFO à la radio
Comme diverses autres associations de musique, la SFO a été invitée à se présenter sur les ondes de Radio EVIVA. La première de ces émissions a été consacrée au choix des œuvres. La deuxième, le 12 décembre à 15 heures, traitera de l'importance des répétitions. Ces émissions sont mises sur pied par Ueli Ganz, membre de la Commission de musique de la SFO. Deux autres émissions sont prévues pour l'année prochaine.

Concert d'ensemble, 22 octobre 1994
A l'occasion de l'année européenne de la musique, en 1985, trois associations faîtières suisses de musique – l'Union Suisse des Chorales USC, la Société Fédérale des Orchestres SFO et l'Association Fédérale de Musique AFM – décidaient de mettre sur pied un concert d'ensemble.
Cette manifestation est devenue aujourd'hui une tradition et se déroule tous les deux ans dans une région différente du pays.
En 1989, l'Association Suisse des Tambours AST venait se joindre au trio de départ et, cette année, c'est cette dernière qui assume le rôle d'association coordinatrice. Le concert d'ensemble 1994 se déroule à Martigny, le 22 octobre 1994 à 18h, dans le magnifique décor de la Fondation Gianadda.

Les formations désignées par les Associations qui se produiront lors de ce concert sont les suivantes:
l'Harmonie de Martigny *(pour la FSM)*
Chœur d'hommes et Chœur de dames de Martigny *(pour l'USC)*
Orchestre de chambre St-Paul de Lausanne *(pour la SFO)*
Tambours et Fifres de Sierre *(pour l'AST).*

Un petit comité de 5 personnes, présidé par Frédéric Giroud, Conseiller communal, responsable du dicastère de la culture de Martigny, s'est donné pour tâche d'organiser dignement cette manifestation.

Logo-Wettbewerb
Création d'un emblème

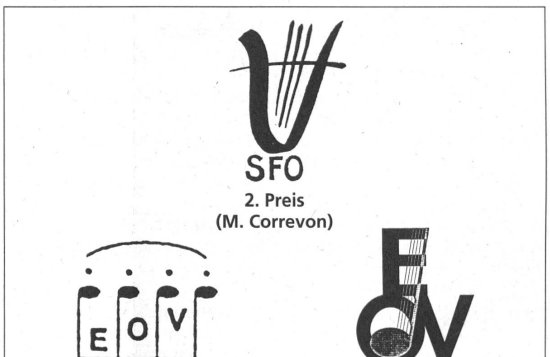

Zehn Mitglieder haben am Logo-Wettbewerb des EOV teilgenommen. Nach Einsendeschluss ist dann noch eine elfte Arbeit eingegangen. Sie wurde zwar in die Überlegungen mit einbezogen, für den eigentlichen Wettbewerb indessen nicht gewertet.

Da kein Logo 1:1 übernommen werden kann (aus verschiedenen Gründen), wird kein erster Preis vergeben. Hingegen sprach die Jury (Käthi Engel Pignolo, Daniel Kellerhals und der Suhrer Grafiker Christo Pantasis) einen zweiten und zwei dritte Preise zu.

Das sind die Preisträger:

2. Preis (3 CDs):
Magali Correvon (Vevey)

3. Preis (2CDs):
A. Schäfter (Dornach) und Beatrice Christen (Lauperswil)

Der Vorstand sucht also weiter, mit welchem Logo der EOV künftig auftreten wird. Wir werden in der Dezember-Ausgabe der «Sinfonia» auf das Thema zurückkommen und voraussichtlich das neue Logo präsentieren können.

Vorstand und Musikkommission danken allen Mitwirkenden für ihre Beiträge und hoffen, dass jene, die leer ausgehen, nicht allzu enttäuscht sind.

Über den Wettbewerb wird keine Korrespondenz geführt.

Dix membres de la SFO ont participé à notre concours de création. Le premier prix ne peut pas être attribué car, pour diverses raisons, aucune des suggestions ne peut être utilisée telle quelle. Le jury – constitué de Käthi Engel Pignolo, Daniel Kellerhals, et du graphiste Christo Pantasis, de Suhr – a toutefois décidé d'octroyer les prix suivants:

2me prix (3 CDs):
Magali Correvon (Vevey)

3me prix (2CDs):
A. Schäfter (Dornach) et Beatrice Christen (Lauperswil)

Le travail continue. Le Comité décidera finalement d'une version utilisable, que nous présenterons dans une prochaine édition.
Le Comité et la Commission de musique remercient les participants et espèrent que ceux dont les idées n'ont pas été retenues ne seront pas trop déçus.

Ce concours ne fera l'objet d'aucune correspondance.